



**MUTUALITÉ SOCIALISTE
DU BRABANT**

Publié sur *FMSB* (<https://www.fmsb.be>)

Événements de vie > Soins à l'étranger

Soins à l'étranger

En cas de maladie ou d'hospitalisation à l'étranger, nous sommes également à vos côtés. Consultez attentivement cette rubrique avant votre départ puisque de votre destination dépend le montant de votre remboursement ainsi que les démarches à effectuer pour l'obtenir.



L'oxygénothérapie ou la dialyse

Si vous avez besoin d'une cure d'oxygénothérapie, il faut prévenir Mutas 4 semaines avant votre départ. L'équipe médicale de Mutas va alors demander à votre pneumologue de lui fournir un document qui reprend des informations sur votre maladie, l'équipement nécessaire et le débit d'oxygène. Si vous voyagez en avion, votre médecin traitant doit également fournir un document stipulant que vous êtes apte à prendre l'avion (« fit to fly »).

Les personnes qui ont besoin d'une dialyse rénale durant leur séjour, doivent prévenir Mutas un mois avant leur départ afin que les mesures appropriées puissent être prises.

N'OUBLIEZ PAS!

En cas d'hospitalisation en Europe et dans les pays du bassin méditerranéen, prenez toujours contact avec Mutas!

+32 2 272 08 90

Sur le même sujet
[Guide voyage \[1\]](#)

Links:

[1] <https://www.fmsb.be/doc-issuu/guidevoyage2014>